



Formulaire Inscription

Cours de couture
Atelier Moonily / Isaline Salamin
Av. De la Gare 36 - 1920 Martigny

IMPORTANT : Ce document (une fois validé et signé par les deux partis) fait office de contrat renouvelé automatiquement jusqu'à résiliation de l'élève, de son représentant légal si mineur ou de l'enseignant.

1. INFORMATIONS DE L'ÉLÈVE

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	
Adresse postale :	
Mail :	
Téléphone :	

Coche ce qui convient :

<input type="checkbox"/>	Cours ADULTES / Mardi soir 17h-19h Prix : 530CHF /3mois (places limitées)
<input type="checkbox"/>	Cours ADULTES / Mardi soir 19h-21h Prix : 530CHF / 3mois (places limitées)
<input type="checkbox"/>	Cours ADULTES / Mercredi soir 18h-20h Prix : 530CHF /3mois (places limitées)
<input type="checkbox"/>	AUTRE : Entrée en cours de trimestre

- **Les demandes de cours privés doivent être complétées par un mail** à info@atelier-moonily.ch en spécifiant tes disponibilités hebdomadaires (en dehors des heures de cours mentionnées ci-dessus).
- Tous les cours sont FIXES et hebdomadaires, alignés sur l'agenda des vacances scolaires VALAISAN de l'année en cours.
- Les places sont limitées à 3 personnes par cours.
- L'enseignante se tient disponible par téléphone et/ou via whatsapp (079 475 26 52) pour te suivre dans vos projets, choix de projets, conseil et astuces.

2. EMPLACEMENT :

Les cours ont lieu à l'Atelier situé **Avenue de la Gare 36, à Martigny**, durant les heures de fermeture de l'atelier.

Il s'agit des arcades commerciales du bâtiment de la poste, en face du Crédit Suisse.

Le parking de la place St-Rome, derrière le bâtiment du crédit suisse, est juste à côté. N'oubliez pas de payer le parcomètre jusqu'à l'heure de fin. Vous avez également le parking de la Coop situé derrière la poste qui est juste à côté.

3. CONDITIONS GÉNÉRALES

ATTENTION : PRENDS BIEN CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET APPROUVE-LES EN FIN DE LECTURE

- A. Il est calculé un total accumulé de 9 cours effectifs durant le trimestre. Si le nombre de cours n'atteint pas ce chiffre le nombre de cours manquant seront compensés le mois suivant. A contrario s'il le dépasse, l'enseignante peut prendre la liberté, à l'amiable de définir quel jour ne sera pas desservi en cours OU de proposer ces jours supplémentaires comme possibilité de rattrapage. Si dans cette mesure, il y a plus de 9 cours et que cependant vous assistez à tous ceux-ci, ces cours supplémentaires vous sont offerts et le compteur repars à zéro chaque trimestre.
- B. Les cours manqués peuvent être rattrapés durant le trimestre en venant un autre soir avec accord de l'enseignante mais ne sont en aucun cas remboursés si non-rattrapés à l'échéance (sauf sous justification médicale). Les cours manqués durant le 3^{ème} mois peuvent être rattrapés encore le mois qui suis en cas de résiliation.
- C. **Pour les cours PRIVÉS** : Les annulations se font au MINIMUM 24h à l'avance et ces cours peuvent être rattrapés à l'amiable ou déduits dans une nécessité absolue, uniquement par décision de l'enseignante (sachant que si dans un trimestre il y a plus de 9 cours, les jours supplémentaires sont à disposition pour rattraper ce temps si nécessaire). Les honoraires d'un cours oublié ou d'une absence injustifiée (sans cert. Médicale etc) sont considérés comme dus car les plages horaires sont bloquées pour toi spécifiquement, parallèlement aux activités de la Maison de couture ISALINE SALAMIN. Aussi, les dates te sont communiquées en AVANCE.

J'ai pris connaissance de ces conditions et les accepte.

4. PAIEMENT

Les cours privés sont dû au début de chaque trimestre.

Les cours ADULTES sont payables à 15 jours à la conclusion du contrat, puis dû au début de chaque trimestre.

Si un arrangement de paiement devait s'avérer indispensable, je te prie de bien vouloir m'en faire part. La possibilité de versements mensuels peut être envisagée sur demande mais étant une petite structure indépendante, le versement anticipé est apprécié ♥.

Banque Cantonale du Valais
1920, Martigny

En faveur de :

CH45 0076 5001 0433 6090 6

MOONILY, Isaline Salamin

Avenue de la Gare 36

1920 Martigny

5. SIGNATURES

D'une part l'élève ou son représentant légal :

Nom, prénom :	
Lieu et date de la demande :	
Signature :	

D'autre part, l'enseignante et fondatrice de l'Atelier Moonily :

Nom, prénom :	Isaline Salamin
Lieu et date de la validation :	
Signature :	

POUR LES COURS PRIVÉS UNIQUEMENT

DATE ET HORAIRE CONVENUS :

Une fois le présent document validé, une copie te sera transmise si tu le souhaites